

①9 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
INSTITUT NATIONAL  
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE  
PARIS

①1 N° de publication : **2 566 281**  
(à n'utiliser que pour les  
commandes de reproduction)

②1 N° d'enregistrement national : **84 09806**

⑤1 Int Cl<sup>a</sup> : A 63 F 9/06.

①2 **DEMANDE DE BREVET D'INVENTION**

A1

②2 Date de dépôt : 20 juin 1984.

③0 Priorité :

④3 Date de la mise à disposition du public de la  
demande : BOPI « Brevets » n° 52 du 27 décembre 1985.

⑥0 Références à d'autres documents nationaux appa-  
rentés :

⑦1 Demandeur(s) : *LEBRETON Joseph Marcel.* — FR.

⑦2 Inventeur(s) : Joseph Marcel Lebreton.

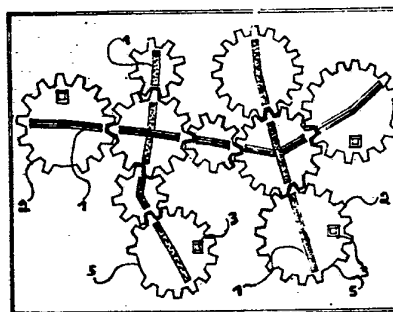
⑦3 Titulaire(s) :

⑦4 Mandataire(s) :

⑤4 Jeu à engrenages.

⑤7 L'invention a pour objet un jeu à engrenages, c'est un jeu  
de patience et d'adresse intellectuelle.

En se référant au dessin, 1 sont des tronçons de ligne  
placés sur les roues dentées 2, après avoir mis pêle-mêle les  
tronçons de lignes en faisant tourner les engrenages, il s'agit  
de reconstituer le jeu en mettant bout à bout tous lesdits  
tronçons de lignes, on y parvient en faisant tourner les engre-  
nages en jouant successivement avec les roues d'extrémité de  
ligne qui comportent un creux ou une petite poignée 3, afin de  
brouiller le jeu complètement au départ les roues dentées sont  
de diamètre différent et les roues dentées motrices sont  
édentées de une ou plusieurs dents 5.



FR 2 566 281 A1

D

## I

La présente invention a pour objet à titre de produit industriel nouveau, un jeu à engrenages permettant d'obtenir, en faisant tourner judicieusement ces engrenages, des lignes axiales en mettant bout à bout des tronçons de ligne placés  
5 sur les roues dentées.

Il n'existe pas actuellement, de jeu semblable à engrenages permettant d'obtenir le but recherché. Ce jeu est un jeu de patience et d'adresse intellectuelle comme le nécessitent les différents puzzles, par exemple. Il est remarquable  
10 en ce qu'il comporte des engrenages de roues dentées formant une ligne principale droite ou brisée, avec une ou plusieurs lignes perpendiculaires, également droites ou brisées. Chaque roue dentée est traversée diamétralement, en surface, par un tronçon de ligne en couleur, les roues dentées formant le  
15 croisement de deux lignes d'engrenages en comportent deux en croix.

Ainsi, comme le montre le dessin annexé à la présente description, lorsque le jeu FIG. I est placé de façon à ce que tous les tronçons de ligne I des roues dentées 2 sont placés bout à bout de manière à ne former qu'une seule ligne  
20 il s'agit de tourner les engrenages dans un sens ou dans l'autre, d'un nombre indéterminé de tours. L'on fait tourner ces engrenages par un creux ou une petite poignée 3 placé sur au moins une roue dentée d'extrémité de chaque ligne, ceci afin de brouiller le jeu en mettant les tronçons de li-  
25 gne péle-mêle, afin de brouiller le jeu le plus possible les roues dentées sont de diamètre différent, de plus, les roues comportant un creux ou une petite poignée, c'est à dire les roues motrices, sont édentées de une ou plusieurs dents 5 ainsi à chaque tour il se produit un décalage de ces roues  
30 par rapport aux autres roues entraînées. Quand le jeu est brouillé c'est à dire les tronçons de ligne dans tous les sens, il faut reconstituer le jeu en faisant tourner les engrenages en jouant successivement et judicieusement avec les roues dentées motrices.

35 Le jeu à engrenages, objet de l'invention pourra donc

être apprécié par les enfants de plus de huit ans, mais aussi par les adultes, la patience et la perspicacité nécessaires à la reconstitution du jeu, en feront un jeu favori de passe-temps à certains moments de la journée.

40 Il est bien entendu que la présente invention ne se limite pas au modèle représenté par le dessin, des modèles avec des roues dentées de taille différentes peuvent être réalisés, ainsi que des modèles comportant plus ou moins de lignes d'engrenages, par ailleurs les tronçons de lignes  
45 vent être remplacés par des repères géométriques, des lettres, des figures etc...Mais afin d'obtenir un brouillage complet du jeu, il est nécessaire que les roues dentées soient de taille différente et que les roues dentées motrices soient édentées de une ou plusieurs dents.

RE V E N D I C A T I O N S

I. - Jeu à engrenages permettant d'obtenir, en faisant tourner ces engrenages, des lignes droites ou brisées en mettant bout à bout des tronçons de lignes, caractérisé en ce qu'il comporte des engrenages de roues dentées, (2)

5 2. - Jeu à engrenages selon la revendication I, caractérisé en ce que les roues dentées sont de diamètre différent

3. - Jeu à engrenages selon la revendication I, caractérisé en ce que les roues dentées motrices sont édentées de une ou plusieurs dents, (5).

111

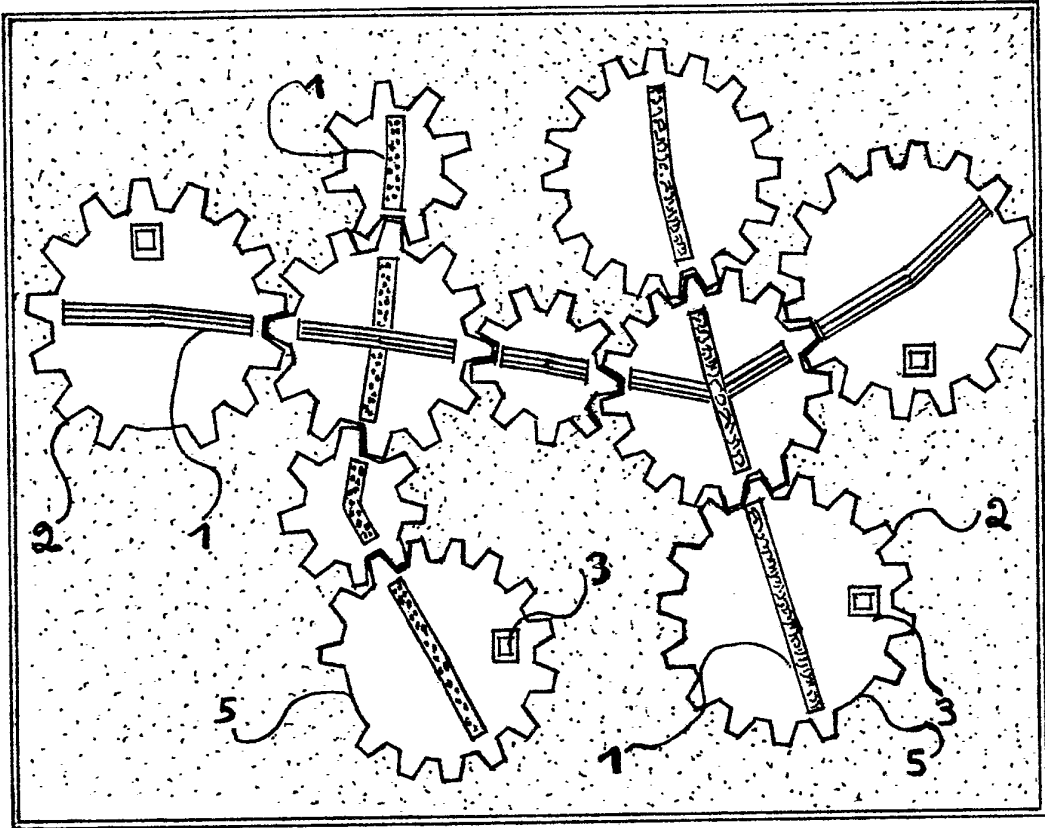


FIG. 1